

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Paris, le 23 mai 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « les Enfants du Soleil » s'est tenue le 23 mai 2022 à 15h00 par visio-conférence

I. Ouverture de séance, Jean-René LYON

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés 67/232 membres (soit 28,88 % sur 25% requis). Le quorum étant atteint, le président Jean-René LYON déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

II. Présentation du Rapport Moral 2021, Jean-René LYON, président

Après lecture du rapport moral, qui se trouve en pièce jointe, le rapport a été soumis au vote des adhérents.

Résolution N° 1 : approbation du Rapport Moral 2021 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III. PRESENTATION DES COMPTES 2021

Jérôme de Bayser, Trésorier de l'Association
Commissaire aux Comptes : Jean-Marc Romilly

III.1. Présentation des comptes 2021 – Jérôme de Bayser, Vice-Président Trésorier par intérim

Un support de présentation, reprenant dans le détail toutes les données chiffrées (bilan, ressources ventes & divers, dons, subventions, collectes, emplois, charges d'exploitation, etc.) a été exposé par Jérôme de Bayser. Ce document est consultable en pièce jointe. Il ne sera par conséquent pas repris dans ce PV.

En conclusion on retiendra les éléments principaux suivants sur l'exercice 2021
:

Le contexte

Au cours de cette année, nous avons poursuivi les efforts de formation en contrôle budgétaire et en gestion financière auprès de nos chefs de site et de leurs équipes. Ainsi avec l'amélioration de la qualité des commentaires dans le suivi budgétaire mensuel et avec une intégration automatique de ceux-ci pour les demandes prévisionnelles de trésorerie, les flux de trésorerie ont bien été maîtrisés entre les besoins pour l'exploitation (+8% vs 2020) et la nécessaire reprise des investissements (+90% vs 2020) après deux ans de COVID-19. Au-delà de ces actions de circonstance prises pour mieux contrôler une forte tension sur les prix des PPN et mieux lutter contre les effets de la sécheresse qui continue de sévir dans le sud ouest du pays, nous avons poursuivi nos efforts pour : - Développer une approche de suivi par projets pour mieux rendre compte de l'utilisation des fonds et ainsi mieux communiquer avec nos bienfaiteurs - Gagner la confiance de nouveaux soutiens en France comme à Madagascar Par ailleurs EDS, conformément aux nouvelles directives ANC 2018-06 relatives aux associations modifiant le traitement des frais des administrateurs et l'enregistrement des temps passés des bénévoles en mission, a mieux intégré ces nouvelles dispositions. Les collectes En France, Nombre 2020 2021 V% Euros 2020 2021 V% Total Donateurs 894 934 +4 Total Donateurs 669593 711000 +6 Dont Prélevés 386 367 -5 dont Prélevé 133 241 125 400 -6 Malgré la pandémie du COVID-19 pour la deuxième année consécutive, le nombre de nos fidèles donateurs a augmenté de +4% avec un don moyen en augmentation de +2%; comme l'an dernier, les étudiants de l'Ecole Centrale de Paris-Supelec et de l'Institut Catholique de

Paris n'ont pu participer aux activités des vacances d'été et apporter leur contribution financière aux nombreux travaux dans les villages de l'association. Mais restés très mobilisés, les étudiants ont déjà initié en dépit du contexte, des campagnes de collecte de fonds pour leurs futurs projets qu'ils s'apprêtent à mettre en oeuvre au printemps 2022. Les Donateurs individuels nous ont apporté près de 36% des dons, en diminution de 9 points par rapport à 2020 soit 281 K€ vs 325 K€ qui comprenaient un don exceptionnel de 30 K€ et un legs de 25K€. Les Fondations et Associations amies nous ont fidèlement et fortement soutenus et ont représenté 408K€ soit 47% des collectes en 2021 par rapport à 334K€ soit 43% en 2020. Les Entreprises, fidèles depuis plusieurs années comme Cyrillus, Ladak, Prestataire... et rejointes par de nouvelles venues ont représenté 11 % des dons soit 82K€ par rapport à 8% soit 56K€ en 2020. Cette année, moins handicapées par les mesures de confinement, nos délégations régionales se sont mobilisées pour relancer ventes artisanales et manifestations événementielles et ont presque doublé leur collecte: 16K€ en 2021 par rapport à 9K€ en 2020. A Madagascar, La très forte mobilisation des équipes malgaches a permis, - en recherchant des Dons locaux auprès de Filatex, Quapem, Epsilon, Socolait, Freedom, Arawak, Planète Urgence..., de collecter 37K€ en 2021 en augmentation de 66% - en facturant les Produits de potagers & vergers et les Services des CAT, d'enregistrer 8K€ Globalement les recettes nettes EDS dédiées à l'exercice 2021 ont cru de +5% soit +26K€. Les dépenses En France, L'ensemble des frais de siège est passé de 39K€ à 44K€ en 2021, principalement dûs aux frais de routage de nos bulletins plus nombreux (+2K€), à la reprise des manifestations événementielles (+1K€) et à l'achat de livres pédagogiques (2K€). En application de la nouvelle norme ANC 2018-06 tous les frais de siège, incluant ceux pris en charge par les bénévoles, ne représentent que 6% des rentrées totales 2021. A Madagascar, Les principaux postes de dépenses de fonctionnement en % du total sont toujours les frais d'alimentation représentant près de 26% en hausse de 3pts versus 2020, Face à une forte augmentation des prix des produits de première nécessité (Riz+28%, Huile+24%, Poissons+29%,Fruits+3%....) l'extension d'une politique « d'achats groupés » a encore permis de contenir la hausse moyenne des prix alimentaires à 14% tandis que, face au " Kéré" à Tuléar, nous avons recueilli 50 enfants de plus dans nos cantines et nous avons augmenté de 5% le nombre de bénéficiaires de goûters; autant de facteurs ayant porté la croissance de nos dépenses d'alimentation à +24% soit +38K€ par rapport à 2020 les salaires du personnel permanent représentant aussi 26% en baisse de 4pts versus 2020. Tout en consolidant les équipes d'éducateurs, mais en réduisant encore la structure d'encadrement de la DG - suppression du CF et remplacement de la REF-, la masse salariale en monnaie locale a décliné de 1 % et en euro de 7% soit - 14k€ par rapport à 2020 les frais d'éducation et soutiens scolaires des enfants représentant 20% en hausse de 4pts. Et bien que les écoles aient été encore fermées fort longtemps en raison du confinement imposé, à l'exception des classes de 7ème, 3ème et Terminale qui ont pu "in fine" passer leurs examens de fin d'année avant l'été 2021, les frais d'écolages destinés à un plus grand nombre de bénéficiaires- +16 à Tuléar et +24 dans les autres sites- et à une proportion plus grande d'adolescents et jeunes (300 sur 705)-, les plans de rattrapage scolaire et la relance des aides aux devoirs ont augmenté les dépenses de 29% soit +32k€ versus 2020 les frais d'entretien des bâtiments (8%), de la protection des enfants (5%) et des frais administratifs (3 %) ont cru de 6% en Ariary mais sont restés stables en euro les frais de déplacements (carburant, hébergement, missions...) ont été réduits -2K€ et partiellement remplacés par des frais de connexions internet pour assurer les réunions par vidéo +3K€. Les autres dépenses spécifiques, 100% financées par nos bienfaiteurs- organisées autour de 12 projets ont été attentivement suivies et arbitrées en lien avec chaque bienfaiteur concerné. Ainsi, l'ensemble du plan d'actions EDS mis en place par le Comex en 2021 pour faire face à la crise a permis de limiter l'augmentation des dépenses nettes- amortissements inclus- à +14 % en Ariary par rapport à 2020. Et grâce à un taux de change moyen plus favorable de 6%, la hausse nette des dépenses a été de 8% en Euro soit+ 62K€ par rapport à 2020. Investissements En accord avec nos principaux bienfaiteurs qui avaient accepté de reporter leurs dons sur du fonctionnement en 2020, nos dépenses d'investissements se sont élevées à 97K€, en forte hausse par rapport aux 51K€ en 2020. Les principaux investissements réalisés en 2021: - à Tananarive renouvellement de la literie, réhabilitation pression d'eau et entretien des sanitaires - à Antsirabe- construction d'une deuxième crèche à Vironneau, renouvellement de la literie et du mobilier et réhabilitations de certaines cuisines - à Tamatave- Réhabilitation des panneaux solaires, renouvellement literie et mobilier - à Fianarantsoa - réhabilitation des puits dans les deux villages, réfection de la route d'accès, renouvellement de la literie et du mobilier. La trésorerie Les transferts de Paris vers Madagascar se sont établis en 2021 à 715K€ pour 644K€ en 2020, soit une augmentation de 11% en €, et en monnaie locale une augmentation de 18%. Notre trésorerie de fin d'année respecte notre objectif de couvrir 1 an de fonctionnement.

III.2. Rapport du Commissaire aux comptes (CAC) et certification des comptes 2021 : Jean-Marc Romilly

Le Commissaire aux Comptes certifie sans réserve que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2021.

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, il a été procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Le CAC confirme n'avoir pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

III.3. Vote pour l'approbation des comptes 2021 et affectation du résultat

Les membres présents n'ayant pas de questions particulières sur les comptes 2021, il a été procédé au vote de l'approbation des comptes 2021, le résultat de - 9 731 € sera affecté au compte report à nouveau.

Résolution N° 2 : Approbation à l'unanimité des comptes 2020, de l'affectation du résultat de - 9 731 € au compte report à nouveau et du rapport du commissaire aux comptes par les membres présents ou représentés.

IV. Présentation Budget 2022 – Jérôme de Bayser

Se reporter à la présentation en PJ.

A l'issue de cette présentation, il a été procédé au vote de l'approbation du budget 2022

Résolution N° 3 : Approbation à l'unanimité du budget 2022 par les membres présents ou représentés.

V. Mouvements au sein du CA – Dominique Pernollet

Mandats arrivant à échéance, Dominique Pernollet, Michel Piot et Zahid Cassam Chenai à renouveler

Démission de Perrot Eric

Il est demandé à l'AG de se prononcer sur les mouvements au sein du Conseil d'administration.

Résolution N° 4 : Approbation à l'unanimité présente ou représentée des renouvellements et démission.

VI. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2020

Résolution N° 5 : Approbation à l'unanimité présente ou représentée du procès-verbal de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2020.

VII Clôture :

Le président remercie chaleureusement l'Assemblée de sa participation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenu le 23 mai 2022, signé par le président et le secrétaire général.


Jean René Lyon
Président

Le 23 mai 2022

Zahid Cassam Chenai
Secrétaire Général

